

Constitution des groupes de compétences Lycée Georges Brassens, Neufchâtel-en-Bray 2010-2011

Le profil suivant concerne à chaque fois 2 classes (environ 60 élèves) mises en barrettes (3 professeurs).
Les élèves du groupe Euro forment un groupe à part.

barrette = 3 classes/4 professeurs (3 groupes de compétences + groupe Euro)

Première étape :

Seules la CE et la PE ont été prises en compte (fiables) concernant le devoir commun.
Des scores ont été attribués par niveau validé

Devoir commun	A1	A2	A2+	B1
Coeff 1	1pt	3pts	5pts	6pts
Sur l'année	A1	A2	A2+	B1
Coeff 2	1pt	3pts	5pts	6pts

Ainsi, le maximum était de $[6+6] + [12+12] = 36\text{pts}$

Le minimum était de $[1+1] + [2+2] = 6\text{pts}$

Nous avons donc pu regrouper nos fiches de liaison en 4 groupes/tas

- ♥ scores de 28 à 36
- ♦ scores de 18 à 27
- ♣ scores de 6 à 16
- ♠ élèves non évalués

Pour éviter l'hétérogénéité, on a placé tous les ♥ dans le groupe A et réparti les ♣ dans les groupes 2 et 3 (♥ et ♣ sont assez peu nombreux ; s'il y a davantage de ♥, placer les scores 28-31 dans le groupe B de façon à ne pas avoir un important « groupe fort »)

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
♥	♣	♣

A l'issue de cette première étape, ne restait que les groupes/tas ♦ (très nombreux) et ♠.

Seconde étape : profilage supplémentaire.

Il se fait à partir des résultats de la PO et CO. On identifie les élèves selon leur profil et on les répartit dans les 3 groupes.

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
♥ + ♦	♣ + ♦ (+♠)	♣ + ♦ (+♠)
CE/PE A2 confirmé	CE/PE à consolider, profil PO	CE/PE à consolider, profil CO